INDOCHINE FRANÇAISE

LAOS

RÉSIDENCE SUPÉRIEURE

Inspection des Affaires Administratives et du Travail.

Affaires Politiques & Administratives.

N° 1063 Co/pa

OBJET :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ -- ÉGALITÉ -- FRATERNITÉ

Vientiane, le 22 Décembre 1937.

CONFIDENTIEL

Arrivé n° 271 Co 24/12/37

2 pièces jte -

Le Résident Supérieur au Laos,
Officier de la Légion d'Honneur,

à Monsieur le RESIDENT DE FRANCE

à SAVANNAKHET

J'ai adressé par ce courrier au Gouverneur Général un rapport en vue d'obtenir la création de la Délégation de la Haute Sékong avec Chef lieu à Ban Tam-Pril et deux postes l'un existant déjà dans le sud à Ban -Chaling, l'autre à créer dans le nord à Ban Samoï.

La délégation sera rattachée à la province de Saravane et placée provisoirement sous les ordres d'un officier H.C.

Ces propositions sont conformes aux demandes que vous m'avez adressées.

Je vous en communiquerai le détail dès leur approbation.

J'en ai informé le Résident Supérieur à Huê de manière que nos chefs de poste puissent établir la liaison et maintenir le contact avec les postes que le Résident Supérieur en Annam a, de son côté, l'intention de créer le long de la frontière.

Je vous ai transmis d'autre part sous n°867-COSP du 20 Octobre copie d'une note du Résident Supérieur en Annam relative aux agissements d'un sorcier créateur d'une nouvelle religion sur les confins des provinces du Kontoum et du Quang Ngam.

L'Inspecteur de la Garde Indigène ORSONI qui vient de parcourir du 21 Octobre au 10 Novembre toute la région laotienne de la Haute Sékamane limitrophe de

la zône.....

Fait le 6/1/38 n° 4 Co

(voir dossier Savannakhet)

Copie Delégation Tchepone

avec prière de vouloir bien me transmettre cette note pour être versée à mon dossier de population de sa délégation

/

la zône d'action de ce sorcier, n'a relevé aucune trace de cette activité.

Je vous transmets ci-jointe la copie de la lettre du Résident de Paksé à ce sujet, copie de cette correspondance a été également adressée au Résident Supérieur en Annam et au Gouverneur Général.

Bien qu'aucun indice d'une action quelconque de ce sorcier n'ait été relevé, je vous prie de continuer à rechercher notamment par l'envoi d'émissaires, si la nouvelle religion a pénétré en territoire laotien et y fait des adeptes. Vous me rendrez compte d'urgence de tous renseignements recueillis.

Dès création de la nouvelle délégation, j'examinerai la possibilité de créer le poste avancé de Dak Toui Van Ly demandé par le Résident de Paksé et donnerai au Résident de Saravane des instructions détaillées sur la politique d'apprivoisement à suivre à l'égard des tribus khas nouvellement soumises ou à soumettre ./.

E. EUTROPE